



HAL
open science

Les politiques agricoles face au paradigme du sous-peuplement en République du Congo

Mélanie Favrot, Elisabeth Dorier

► **To cite this version:**

Mélanie Favrot, Elisabeth Dorier. Les politiques agricoles face au paradigme du sous-peuplement en République du Congo. *Espace Populations Sociétés*, 2018, 2018-3, 10.4000/eps.8135. halshs-02538518

HAL Id: halshs-02538518

<https://shs.hal.science/halshs-02538518>

Submitted on 9 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Espace populations sociétés

Space populations societies

2018-3 | 2019

Population, peuplement et agriculture en Afrique
subsaharienne

Les politiques agricoles face au paradigme du sous-peuplement en République du Congo

*The paradigm of under-population and the political strategies to intensify
agricultural production in the Republic of Congo*

Mélanie Favrot et Elisabeth Dorier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/eps/8135>

DOI : 10.4000/eps.8135

ISSN : 2104-3752

Éditeur

Université des Sciences et Technologies de Lille

Référence électronique

Mélanie Favrot et Elisabeth Dorier, « Les politiques agricoles face au paradigme du sous-peuplement en République du Congo », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2018-3 | 2019, mis en ligne le 30 janvier 2019, consulté le 27 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eps/8135> ; DOI : 10.4000/eps.8135

Ce document a été généré automatiquement le 27 avril 2019.



Espace Populations Sociétés est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les politiques agricoles face au paradigme du sous-peuplement en République du Congo

The paradigm of under-population and the political strategies to intensify agricultural production in the Republic of Congo

Mélanie Favrot et Elisabeth Dorier

Introduction

- 1 Ces dernières décennies, plusieurs pays d'Afrique ont connu une croissance agricole notable [OCDE & CSAO, 2012], dans un contexte de croissance démographique exceptionnelle, avec de forts taux de fécondité. Ceci semblait aller dans le sens de la vision de Boserup selon laquelle les pratiques agricoles s'intensifient lors de l'augmentation des densités de population [Boserup, 1970]. Cependant, les « émeutes de la faim » consécutives aux flambées des cours mondiaux des denrées alimentaires, ainsi que les famines récurrentes dans certains pays, ont relancé le débat sur les relations entre peuplement, production et alimentation en Afrique. Ces événements médiatisés autour de la question du « défi » ou de la « bombe » démographique africaine justifient, pour certains, des stratégies internationales néomalthusiennes [Ehrlich, 1972 ; Courtin & Guengant, 2012]. Des observations précises montrent toutefois la complexité des liens entre environnement et peuplement et leurs enjeux territoriaux [Gastineau & Sandron, 2006].
- 2 La fluctuation mondiale des cours des denrées alimentaires à partir de 2005 a eu deux effets. D'une part, l'agriculture et les terres arables ont connu une plus grande attractivité pour les investisseurs, accélérant une tendance à la privatisation et à la titrisation des terres [Bouquet, 2015]. D'autre part, la fragilité des pays dépendants des importations alimentaires pour nourrir leur population a été accentuée. C'est le cas de la République du Congo, pays rentier du pétrole comme ses voisins, le Gabon et l'Angola. Depuis des

décennies, il est confronté à la demande alimentaire d'une population certes peu nombreuse, mais concentrée dans les villes. Les campagnes, faiblement peuplées et vieillissantes, sont depuis longtemps tenues à l'écart de tout investissement [cartes 1 et 2, RGPH, 2007]. Le recours aux importations alimentaires internationales, financées par la rente pétrolière, est une politique ancienne qui permet notamment de nourrir le binôme urbain, Brazzaville (capitale, 37% de la population congolaise en 2007) - Pointe Noire (port pétrolier, 19%)¹ [Dorier, 1993 ; Berton-Ofouémé, 1996 ; Mengho, 1999].

- 3 Mais ce choix rend le pays vulnérable à la volatilité des cours des denrées alimentaires autant qu'à celle du cours du pétrole, dont les revenus représentaient 80% des recettes publiques en 2014 [Dia & Andrianarison, 2017]. Depuis 2016, la baisse tendancielle du cours du pétrole et ses fortes fluctuations, ravivent le débat sur l'autosuffisance, la sécurité et la souveraineté alimentaire.
- 4 Pour remédier à la dépendance alimentaire, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (Nepad) place l'agriculture et la sécurité alimentaire en tête des thématiques du cadre stratégique de l'Union africaine. Le Programme détaillé du développement de l'agriculture africaine (PDDAA), validé par les chefs d'Etats Africains dans la déclaration de Malabo (2014), préconise d'accroître les investissements publics dans le secteur agricole d'au moins 10 % et de soutenir la croissance du PIB agricole au taux minimum de 6 % par an. La stratégie s'est orientée dans un premier temps vers l'intervention d'investisseurs extérieurs jugés plus performants que les paysans locaux. Assez vite, face aux limites, aux effets pervers sociaux et environnementaux et aux mobilisations contre ce modèle agro-industriel, les institutions internationales préconisent des actions en faveur de la stabilisation foncière et de l'intensification de la production paysanne [De Schutter, 2009 ; FAO, 2012].
- 5 Le cas du Congo, qui persiste dans le choix de miser sur le modèle agro-industriel et non sur la paysannerie, actualise ces débats. Le paradigme du sous-peuplement avait déjà été utilisé de manière récurrente au Congo à l'époque coloniale pour justifier des politiques rurales qui ne se fondaient pas sur le monde paysan : pratiques d'encadrement coercitives, regroupements forcés d'habitants et concessions de terres communautaires considérées comme « non exploitées » à des entreprises privées dotées de pouvoirs sur les populations [Gide, 1927 ; Coquery-Vidrovitch, 1972]. Depuis l'indépendance, la capacité productive de la paysannerie a été mise en cause de manière répétée par l'État et les bailleurs de fonds, à travers des politiques successives misant sur les coopératives, les fermes d'État, puis l'agro-industrie. Des orientations dirigistes maintenues pendant la phase marxiste ont concentré les budgets sur des entreprises agricoles et commerciales publiques et provoqué un déclin de la paysannerie, que Guichaoua [1989] a qualifié de « liquidation du monde paysan ». Ces politiques ont accentué les contrastes du peuplement et accru les migrations vers les villes. Les initiatives privées ont ensuite été mises à mal par une décennie de guerres (1993-2003, puis 2016). Ainsi, la production agricole nationale congolaise demeure insuffisante depuis 40 ans. Le sous-équipement et l'enclavement accentuent l'exode rural et les densités rurales restent faibles.
- 6 Sur la base d'un constat détaillé du contexte, l'article s'interroge sur l'argumentaire de renforcement de la sécurité alimentaire en République du Congo par des investissements étrangers dans de grandes entreprises agricoles. Au motif que l'espace est vierge et sous-peuplé, la production alimentaire peut-elle s'intensifier sur la base d'un entrepreneuriat de type agro-industriel exogène dans le contexte de déséquilibre du peuplement ? La première partie analyse les enjeux complexes de l'inégale distribution du peuplement sur

le territoire congolais, frein au développement et enjeu de pouvoir dans un contexte post-conflit, révélé par la difficulté d'accès aux données démographiques. La seconde partie revient sur l'histoire des politiques agricoles en République du Congo, montrant la spirale de l'échec du scénario des entreprises agro-industrielles, déjà mis en place sous l'administration coloniale, puis lors des nationalisations sous régime socialiste. La troisième partie analyse les difficultés de la stratégie actuelle visant à rentabiliser l'espace avec de nouveaux investisseurs internationaux peinant à s'implanter sur le terrain.

1- Question et enjeux du peuplement au Congo

1.1- Enjeu des données démographiques

- 7 L'approche empirique est essentielle au Congo, en raison d'un appareil statistique pas toujours fiable, de données d'accès difficile, dans un contexte marqué depuis 1993 par une succession de guerres et de périodes de gouvernement autoritaire. Les bilans de population représentent en eux-mêmes des enjeux géopolitiques, dans les périodes d'élections où les revendications ethno-géographiques sont instrumentalisées, tout comme dans les périodes de reconstruction qui priorisent certaines régions [Dorier-Apprill, 2000 ; Dorier & Mazurek, 2015].
- 8 Les résultats présentés ici s'appuient principalement sur des observations directes et un suivi constant de la situation congolaise depuis 1985 [Dorier, 1993]. Une série de diagnostics territoriaux menés entre 2011 et 2016 dans des régions rurales, puis dans les métropoles [Dorier et al. 2011 à 2015 ; Goupil, 2017], ont constitué l'occasion de confronter les sources démographiques avec les réalités du terrain. Un travail d'enquête de 10 mois (2014 et 2015) dans le cadre d'une thèse² a permis d'investiguer spécifiquement les sept entreprises agro-industrielles à capitaux étrangers implantées au Congo à cette date³.
- 9 Le dernier recensement général disponible remonte à 2007, réalisé après les derniers épisodes de combats et de déplacements d'habitants qui ont conforté le régime actuel (à Brazzaville et ses environs, puis dans le Pool entre 1998 et 2003). Seuls les dénombrements de population par âge et sexe sont officiellement diffusés par l'Institut national de la statistique (INS), et ce uniquement à l'échelle des départements. Les autres échelles (districts, communes, localités) et les autres résultats (données socio-économiques, équipements) font l'objet d'un embargo depuis dix ans, sans avoir été ni validés publiquement, ni même transmis aux services et ministères *a priori* concernés.
- 10 Cette non disponibilité publique des données sociodémographiques détaillées est révélatrice d'un mode de gouvernance spécifique de l'information géographique. Les quelques statistiques locales analysées ici ont été obtenues difficilement, en contactant la Présidence par l'intermédiaire direct d'un ministre, afin que le prestataire privé du recensement nous fournisse de la main à la main les informations géolocalisées sur la répartition de la population par district et localité. Elles ne sont donc ni validées officiellement, ni complètement officielles, mais constituent les seules accessibles.
- 11 Précédemment, les résultats du recensement de 1996, réalisé lors du mandat du président élu Pascal Lissouba étaient jugés de bonne qualité par les observateurs de l'époque. Mais ils auraient été détruits lors de la guerre de 1997 qui bouleversa le sud du pays et ramena

Denis Sassou Nguesso au pouvoir. Une édition imprimée partielle et provisoire du seul dénombrement de la population par sexe a été publiée en novembre 1998 (après la guerre). Mais cette version n'a finalement pas été validée après les derniers épisodes de combats et de déplacements d'habitants qui ont permis la stabilisation du régime actuel (à Brazzaville et ses environs, puis dans le Pool entre 1998 et 2003).

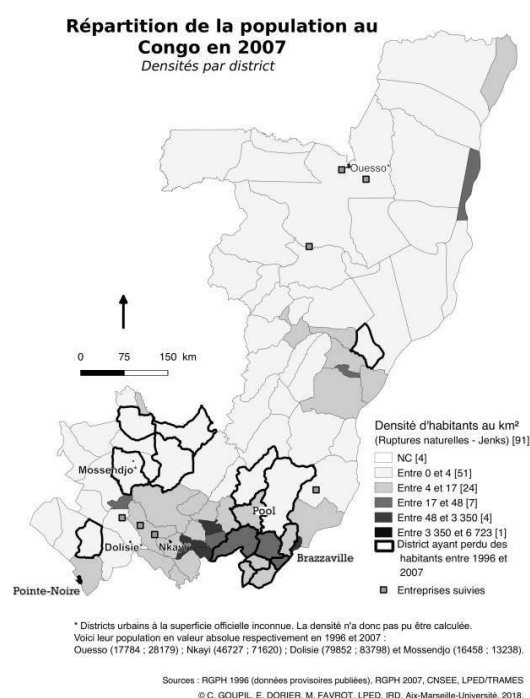
- 12 Des exemplaires imprimés de ce recensement de 1996 circulent toujours officiellement dans les administrations congolaises et les institutions internationales⁴. Ils constituent à ce jour le seul repère pour analyser l'impact des conflits sur le peuplement (les derniers recensements antérieurs officiellement validés remontant à 1984 et 1974). Une validation a été effectuée par entretiens auprès de plusieurs témoins notamment à l'Institut National de Statistique et au Ministère du Plan. Malgré ces précautions méthodologiques, il faut garder à l'esprit que les données de nos cartes ne sont qu'indicatives. Ce sont néanmoins les seules qui permettent d'estimer la répartition et l'évolution du peuplement depuis 20 ans au Congo.
- 13 En effet, le recensement administratif de 2011 est contestable, en raison de sa méthodologie hétérogène et de sa finalité électorale. Un nouveau recensement général était prévu pour 2017 mais, en raison des nouveaux conflits liés à l'élection présidentielle de 2016, il n'a toujours pas démarré.
- 14 Toutes les données disponibles à ce jour concernant le Congo sont extrapolées des sources que nous venons de présenter, y compris les dernières estimations OCDE ou ONU⁵. Depuis 2007, plusieurs études ont été réalisées au Congo, afin d'alimenter les documents stratégiques réclamés par la Banque Mondiale sur la pauvreté ou la santé (DSCERP 2008 et 2012, EDSC 2005 et 2012, ECOM 2005 et 2012)⁶. Mais en raison des difficultés d'accès et de la persistance de zones d'insécurité, ces études occultent certaines parties du territoire, notamment le Pool. L'échantillon de ménages enquêté n'étant pas géolocalisé, les données sont extrapolées à l'échelle des départements sans permettre une approche territoriale précise.
- 15 L'accès aux données agricoles est lui aussi sujet à caution. Lors de second séjour de terrain de thèse (en 2015), un recensement général de l'agriculture (RGA) était en cours de réalisation en partenariat avec la FAO sur l'ensemble du territoire. Le précédent remontait à 1985. Les résultats ne sont que partiellement disponibles. Le pays s'est pourtant engagé depuis 2015, avec l'assistance de la Banque Mondiale, à produire davantage de statistiques fiables, transparentes et accessibles à travers le Programme de renforcement des capacités en statistique et à travers son partenariat avec la FAO, visant à améliorer l'accès aux statistiques sur la sécurité alimentaire. Mais aucune analyse ne peut être consultée « à distance » : les données se transmettent de façon interpersonnelle. Ainsi, à l'ère des "big data", l'information démographique peut demeurer en elle-même un objectif d'investigation ardu dans nombre de pays, souvent pour des motifs géopolitiques. Pour contourner ces problèmes, l'approche directe et qualitative, favorisée dans cette étude, s'impose.

1.2- « Une géographie du sous-peuplement »

- 16 Compte tenu des limites énoncées plus haut, la population congolaise est passée de 941 000 selon des estimations en 1963 à environ 4 millions d'habitants en 2007 [CNSEE & RGPH, 2010]. Mais, comme le montre la carte 1 établissant sa répartition par district selon le dernier recensement de 2007, la République du Congo est un cas extrême de

déséquilibre économique et spatial, avec ses très faibles densités de peuplement rural : 14 habitants par km² en moyenne, descendant à moins de 5, dans les forêts inondées de la Cuvette ou dans les savanes des Plateaux : au nord, 70 % de la superficie rassemblent seulement 17,4 % de la population. Sur la carte 2, il apparaît que cette population est très inégalement distribuée, concentrée dans quelques chefs-lieux de districts et aux abords des voies de communication. Les deux métropoles du pays Brazzaville et Pointe-Noire sont des archétypes de créations d'origine coloniale, ayant aspiré les populations de zones rurales qui ont été regroupées par quartier selon des critères ethno-régionaux [Balandier, 1955 ; Sautter, 1966 ; Vennetier, 1963 ; Anglade, 1986].

Carte 1 : Répartition de la population au Congo en 2007. Densités par district



- 17 Ces déséquilibres du peuplement (nord-sud, grandes villes, espaces ruraux de très faibles densités) sont des problématiques centrales au Congo. L'asymétrie de densité au profit du sud, sujette à de multiples études et interprétations politiques, s'inscrit, depuis les années soixante dans les débats sur l'histoire et les facteurs de développement du pays.
- 18 Elle peut être attribuée davantage à des facteurs historiques et d'organisation sociale qu'à l'impact des milieux (sauf dans le cas des zones de forêt inondée du nord) [Vennetier, 1963 ; Sautter 1966 ; Coquery-Vidrovitch, 1972]. Le mode particulier de gestion des colonies françaises équatoriales a eu de forts impacts sur le peuplement. En 1898-1899, l'exploitation de l'Afrique Equatoriale Française fut confiée par l'État français à une quarantaine de sociétés privées, principalement le long du fleuve et au nord. Ces compagnies à monopole d'exploitation pour trente ans pouvaient s'étendre sur plusieurs milliers de kilomètres carrés. Elles étaient autorisées à investir, valoriser et gérer ces territoires et leurs habitants, là où la métropole refusait d'intervenir directement, notamment pour des motifs d'inaccessibilité. En réalité, elles se contentaient de collecter les ressources (bois, ivoire, latex) récoltés par des populations indigènes sous-payées et

maltraitées. Leurs nombreuses exactions ont été dénoncées par Savorgnan de Brazza lors de sa mission en 1905⁷ puis 20 ans plus tard par Gide dans son « Voyage au Congo » [1927]. Coquery-Viderovitch [1972], qualifie le système des compagnies concessionnaires de « désastre humain ». Dans une perspective d'histoire critique, elle a souligné combien les facteurs politico-économiques historiques comme la traite, les compagnies concessionnaires, la monétarisation des rapports de travail, les recrutements forcés pour les grands chantiers du sud (Chemin de Fer Congo Océan, CFCO), ainsi que des initiatives pionnières de "colonats" ou d'entreprises agricoles modernes, ont modifié l'organisation des sociétés, du peuplement rural et de la production. Les déplacements liés au travail forcé, entraînant la propagation de la trypanosomiase (maladie du sommeil), ont amplifié de manière brutale et irrémédiable le dépeuplement de certaines régions.

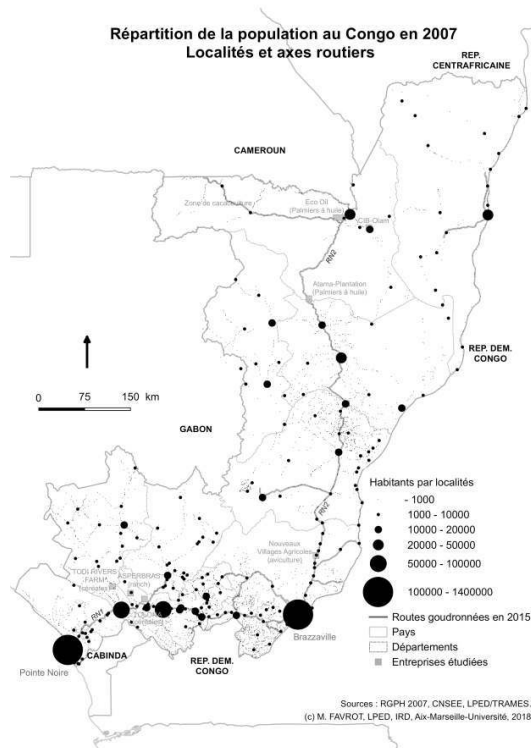
- 19 Un exode rural précoce commença au Nord avec les jeunes hommes, la coutume les déchargeant des travaux agricoles. Amorcé dès 1900 en direction des grandes villes, il impacta très vite le dynamisme de certaines zones rurales. En 1966, Sautter publie sa thèse intitulée *De l'Atlantique au fleuve Congo : une géographie du sous-peuplement*. Il se situe loin des jugements de valeur de l'époque sur l'archaïsme social ou l'inefficacité des systèmes agricoles locaux d'autosubsistance, basés sur la gestion collective des terres et le travail des femmes. Sautter a démontré la complexité des relations entre inégalités de peuplement, aménagements, techniques d'agriculture et productivité, qui ne peuvent être comprises que combinées avec les capacités d'organisation. Dès les années 1950, Balandier montre aussi combien la « situation coloniale » a profondément transformé les sociétés, accentuant l'attrait pour la vie urbaine.
- 20 Les déséquilibres entre zones rurales et urbaines, nord et sud, ont été accentués lors de la période socialiste⁸ avec les créations massives en ville d'emplois de fonctionnaires. Le pourcentage de population urbaine est passé de 19 % en 1958 à 67 % en 1984 et à près de 70 % en 2007⁹. Entre 1974 et 1984, 10 000 ruraux quittent chaque année les zones rurales, en majorité des jeunes actifs. En 1984, un sex-ratio équilibré en ville inaugure une période de forte croissance naturelle urbaine [Anglade, 1986 ; Guichaoua, 1989; Dorier, 1993]. Le départ en ville des générations actives a réduit les possibilités de développement rural et accentué le déséquilibre général entre production et consommation de denrées vivrières.

1.3- Guerres de milices et peuplement

- 21 Les bouleversements liés aux guerres renforcent ensuite la concentration toujours croissante de la population à Brazzaville et Pointe Noire. Une décennie de conflits impliquant milices et armée dans le sud-ouest du pays (1993-2003), suivis de phases de tensions et répression (depuis 2003), ont achevé de dépeupler certaines zones et d'accroître la concentration dans les grandes villes et le long de certains axes (carte 1). Chaque force politique a eu recours aux milices entraînant des déplacements forcés de populations [Dorier-Apprill, 2000 ; Dorier & al 2011 ; Dorier, Joncheray, 2013 ; Dorier & Mazurek, 2015]. Après la reconquête armée du pouvoir par le général Sassou Nguesso en 1997-99, les dix dernières années constituent une période de stabilisation inégale.
- 22 Les régions rurales les plus affectées sont celles qui étaient les plus peuplées et dynamiques dans le secteur du vivrier marchand : au sud et à l'ouest du pays, principalement le Pool, au sud-ouest de Brazzaville, dans les « pays du Niari » le long des axes de transports (RN1 et chemin de fer). Foyers d'opposition politique, elles ont subi une véritable hémorragie démographique, comme le montre la carte 1. Les zones

d'agriculture paysanne et commerciale (vivrier marchand) et les quelques entreprises agricoles modernes qui s'y trouvaient ont été brutalement et durablement marginalisées. Elles n'ont été que récemment raccordées à nouveau à des voies de communications, via la RN1, construite et goudronnée entre 2009 et 2016 (entre les deux dernières élections présidentielles). Mais une nouvelle phase de violences et répressions a touché le Pool en 2016-2017 après l'élection présidentielle contestée de 2016. De nouveaux bombardements et déplacements forcés de populations ont isolé et vidé ces zones agricoles, jusqu'à l'intervention du HCR fin 2017.

Carte 2 : Répartition de la population au Congo en 2007. Localités et axes routiers



- 23 Depuis 2007, la population congolaise se concentre toujours plus à Brazzaville et à Pointe Noire, tandis que les densités rurales restent faibles. Les régions rurales du sud sont relativement plus peuplées. Mais l'instabilité persistante provoque des contrastes entre poches ou tronçons densément occupés le long de l'axe du chemin de fer et de la RN1 et vastes espaces sous-aménagés. Symétriquement, la route du nord (RN2) qui relie Brazzaville à Ouessou en traversant la région peu peuplée des Plateaux est devenue depuis 20 ans un nouvel axe de peuplement pionnier en direction d'Oyo, fief présidentiel depuis 1979 et récente "zone économique spéciale". Des projets agricoles ont pu s'y développer car cette zone bien reliée à la capitale étant restée à l'écart des guerres [Icra, 2001 ; Dorier, 2011].

2- Faillite des politiques agricoles au Congo, une part belle aux agro-industriels depuis la colonisation

- 24 Les difficultés d'approvisionnement des villes en forte croissance, apparues dès les années 1950 n'ont fait que s'accroître, nécessitant des importations. Les initiatives publiques

actuelles pour pallier la faible productivité s'inscrivent dans la lignée de politiques volontaristes, qui stigmatisent constamment sous-peuplement et supposée inertie paysanne, privilégiant des modèles d'entreprise au détriment de l'agriculture familiale.

2.1- L'entreprise coloniale : une agriculture à destination de la métropole

- 25 En 1929, à l'expiration du système des compagnies concessionnaires, seules deux des quarante compagnies de l'AEF ont survécu au Congo. Les grandes productions de rente du pays sont apparues à cette époque : café, cacao, palmier à huile. Suivant le principe de l'économie coloniale, jusqu'en 1958, le Congo se devait de fournir des matières premières, agricoles et minières, et d'absorber des produits manufacturés [Soret, 1978]. L'AEF est restée entre les mains d'un petit nombre de colons, peu soutenus par l'administration dont l'inertie a paralysé la vie économique du territoire. Pour Coquery-Viderovitch [1972], l'insuffisance de crédits, de personnel, d'organisation et de contrôle, a condamné le système à l'échec car « [les colons] étaient sans recours devant l'immensité du territoire, les obstacles naturels et le sous-peuplement ».
- 26 Déjà en 1962, l'équilibre de la balance agricole du pays était loin d'être atteint et les importations alimentaires représentaient 20 % des importations, amenant chez certains experts, des analyses et recommandations telles que celle d'augmenter la production « en modernisant l'agriculture et en luttant contre le laisser-aller des populations » [Soret, 1978]. Ces idées du « laisser-aller » et des défauts de la tradition resteront omniprésentes dans l'idéologie du socialisme scientifique des gouvernements militaires qui suivent.

2.2- République populaire du Congo : soupçons sur la paysannerie et nationalisations

- 27 Les entreprises coloniales ayant survécu après l'indépendance sont vite nationalisées après la révolution de 1963. Seule l'industrie sucrière, avec la Société Industrielle et Agricole du Niari, aujourd'hui Somdiaa, a résisté depuis 1929. Le mode d'exploitation du reste des terres est resté extensif, avec une gestion collective « coutumière » et de longues jachères [Auger, 1976]. La paysannerie a été ensuite affaiblie par trois décennies de politiques dirigistes qui visaient une modernisation sociale et économique radicale, concentrant les investissements agricoles vers des fermes d'Etat ou des projets de coopératives. Le gouvernement tenta d'encourager les productions de rente : le café, le cacao et l'huile de palme. Mais la période socialiste (1963-1991) ne s'est pas accompagnée de mécanisation ou de progrès techniques conduisant à une intensification de l'agriculture paysanne. Avec l'essor des exportations pétrolières (à partir de 1974), le Congo définit un plan quinquennal qui devait accentuer la socialisation de l'économie sur l'ensemble du territoire : fermes d'état, prise en charge des biens et produits nécessaires à la production agricole (intrants), monopole de la commercialisation des cultures vivrières comme d'exportation, confiée à des offices spécialisés (cultures vivrières, café et cacao). Mais les fermes d'Etat, les coopératives et ces offices de commercialisation, mal gérés et coûteux, pesaient peu à côté du secteur privé d'importation encore contrôlé par des capitaux étrangers [Auger, 1976 ; Guichaoua, 1989 ; Dorier 1993].
- 28 L'agriculture vivrière marchande privée, entravée par ces monopoles, s'est limitée aux zones urbaines et périurbaines du sud du pays, le long des rares axes de communication

hérités de la période coloniale (Chemin de Fer Congo Océan, devenu un axe de production et d'échanges vivrier majeur ; vieille route goudronnée Brazzaville-Kinkala, au sud ; au nord, la RN2 et son extension ouest vers le fertile et dense plateau Koukouya) [Dorier, 1993 ; Berton-Ofouémé, 1996]. Comme pour d'autres expériences en Afrique [Mbokolo, 1992], le socialisme congolais, en sacrifiant le monde paysan, se solda par un échec agricole : poursuite de l'exode rural, faiblesse du secteur vivrier marchand, essor des importations alimentaires financées par le pétrole.

2.3- Echec de la libéralisation, impacts des guerres sur la production vivrière

- 29 La production agricole a ensuite subi le contrecoup des réformes d'ajustement structurel lancées dès la fin des années 1980. La libéralisation brutale et sans accompagnement du commerce agricole et le désengagement de l'Etat des zones rurales (par exemple dans le domaine de la voirie) ont brusquement accentué la détérioration du système, jusqu'aux guerres de la décennie 1993-2003¹⁰. Les régions d'agriculture paysanne les plus productives du pays, qui ravitaillaient jusqu'alors la capitale (Pool, Bouenza, et notamment sur l'axe du chemin de fer) ont été mises à sac et déstructurées. L'élevage a été particulièrement affecté. Le bétail a été systématiquement pillé par les protagonistes armés. En 2013, le cheptel n'était toujours pas reconstitué [Dorier & al, 2011 et 2013].
- 30 A la sortie des guerres, plusieurs régions sont restées des « zones grises »¹¹, sans bénéficier d'une véritable reconstruction de leur système productif. Malgré leur potentiel agricole, elles souffrent d'un manque de moyens et d'un fort enclavement pour l'écoulement des denrées produites [Kinouani 2014 ; Dorier & Mazurek, 2015]. Ce sont les bailleurs de fonds internationaux (FAO, PNUD), via des ONG prestataires, qui ont guidé, près de dix ans après le cessez le feu, les premières distributions d'outillage, de semences ou de petit bétail, sous la forme d'appuis très dispersés aux communautés rurales. Mais ces initiatives sont freinées par un manque de relais publics. Les impacts des guerres sont liées aux destructions d'habitat et de voies de communication, aux déplacements forcés, mais surtout à la perturbation des rapports communautaires, générationnels et de genre, qui écartent une partie des jeunes de l'agriculture [Joncheray, 2013 ; Dorier & Mazurek, 2015].
- 31 Dans l'ensemble du pays, la main d'œuvre active en zone rurale n'a cessé de diminuer : l'agriculture a enregistré une réduction de 33 % du nombre d'actifs disponibles entre 1985 et 2000 [Sofreco & Cérape, 2012]. L'agriculture paysanne n'a connu aucune intensification dans la plupart des campagnes et n'a bénéficié d'aucun soutien financier en dehors de quelques aires vivrières dynamiques qui bénéficient d'investissements citadins (le long des axes routiers autour de Brazzaville et Pointe Noire). Mais elles se rétractent sous l'impact de l'expansion urbaine. L'enseignement technique agricole et les antennes locales du ministère de l'Agriculture, supposées encadrer la production paysanne, sont sans moyens [Dorier et al. 2011 à 2013].

3- Remplir le « vide » avec des grands projets : les investisseurs étrangers dans le foncier agricole en République du Congo

- 32 La politique agricole actuelle du Congo tend à attirer ou soutenir des investisseurs nationaux ou étrangers issus de l'agrobusiness: plusieurs privilégient les espaces peu peuplés de la moitié nord, bien reliés aux villes par de nouvelles voies de communication goudronnées avec l'extension de la RN2 et depuis 2015, de la « route du cacao » [Favrot & Dorier, 2017].
- 33 Selon une étude commandée par l'Etat congolais¹², 90 % des 10 millions de terres arables du pays « non mises en valeur », sont considérées comme « disponibles » [Sofreco & Cérage, 2012]. Pour attirer les investissements étrangers, une politique incitative d'exonérations fiscales et de loyers peu élevés a été mise en place et l'accès au foncier, encadré par le ministère des Affaires foncières est facilité.

3.1- Une arrivée facilitée par un nouveau contexte foncier ?

- 34 Nous avons choisi de suivre ici l'évolution des 7 entreprises agro-industrielles à capitaux étrangers, entrées en production au Congo en 2014¹³. Au début des années 2000, l'arrivée des premières s'est faite conjointement à la mise en application de la réforme foncière de 2004. Pour coller au code forestier, les concessions n'excèdent généralement pas 25 ans renouvelables. Les terres allouées font toujours partie du domaine de l'État. Dans leur majorité, ce sont d'anciennes compagnies concessionnaires coloniales, devenues fermes d'Etat sous régime socialiste. Ayant souvent fait faillite dans leurs formes précédentes, ces terres n'étaient plus mises en valeur depuis la fin du système communiste et étaient donc considérées comme disponibles pour les investisseurs aux yeux du gouvernement [Favrot, 2012].
- 35 La plupart des entreprises suivies¹⁴ (6 sur 7 localisées sur la carte 2), se sont vu allouer ces terres pour réaliser les mêmes activités que celles qui y étaient pratiquées dans le passé. Ainsi au sud, des concessions ont été attribuées pour des exploitations de céréales et d'élevage alors qu'au nord ce sont les plantations d'huile de palme et de cacao que le gouvernement souhaitait relancer (Entretiens, 2014).

3.2- Les céréales et les ranchs du sud

- 36 Parmi les entreprises suivies, trois produisent des céréales dans le but de mettre en place de l'élevage dans les départements de la Bouenza et du Niari (au sud du pays entre Brazzaville et Pointe Noire, voir carte 2). Elles sont d'origine espagnole (*Tolona*), brésilienne (*Asperbras*) et sud-africaine (*Todi Rivers Farm*). Ces sociétés louent les terres d'anciens ranchs coloniaux devenus exploitations d'État, dans des zones rurales plus densément peuplées que la moyenne et avec une relative productivité agricole.
- 37 Au centre du pays, dans une zone de savane moyennement peuplée, le long de la RN2 au nord de Brazzaville, des villages spécialisés dans l'élevage de volailles, *les Nouveaux Villages Agricoles*, ont été érigés *ex nihilo* par une entreprise israélienne sur financement de l'État. La logique affichée était la création de filières : les céréaliers du Sud devaient

fournir l'entreprise de fabrication d'aliments pour bétail de Brazzaville, qui devait à son tour fournir les différents élevages du pays¹⁵ et notamment ces *Nouveaux Villages Agricoles*. Mais le projet s'est avéré décevant : en raison d'une forte acidité des sols, la culture des céréales nécessite un apport en chaux important. Celle-ci est produite sur place, mais son coût est très élevé en raison du monopole de production détenu par *Somdiaa*. L'entreprise de fabrication d'aliments de Brazzaville n'ayant pas les moyens d'acheter ces céréales produites sur place, plus chères que les importations (Entretiens PDG de l'usine 2015), elle n'a donc pas pu approvisionner les élevages et la chaîne n'a pas fonctionné. Selon les gestionnaires des Nouveaux Villages (Entretien 2015), l'usine brazzavilloise n'étant « pas fiable », les aliments pour bétail sont importés du Cameroun, ce qui augmente les délais et les coûts. Sur les deux villages spécialisés de volailles créés en 2010, l'un a fait faillite et s'est reconverti dans la production d'œufs.

3.3- Le cacao et l'huile de palme au nord

- 38 Au nord, les investisseurs étrangers s'intéressaient aux filières de rente : l'huile de palme et le cacao. Deux entreprises d'huile de palme se sont implantées au nord (*Eco Oil* et *Atama Plantation*), dans la Cuvette et la Sangha, des zones naturellement forestières faiblement peuplées avec quelques noyaux de densités. *Eco Oil* exploite les vestiges d'anciennes palmeraies nationales. Sa maison mère marocaine est affiliée au fournisseur privilégié en pétrole raffiné du pays, la *Société africaine de recherche pétrolière et de distribution* (SARPD Oil¹⁶). *Atama Plantation*, d'origine malaisienne, se situe à proximité d'un parc national entre savane et forêt.
- 39 La relance de la cacao-culture relève d'un partenariat public-privé entre l'Etat et *Congolaise Industrielle des Bois* (CIB-Olam). La CIB-Olam est une entreprise d'exploitation forestière, rachetée par la multinationale d'origine Singapourienne de l'agroalimentaire *Olam*. Cela lui permet de remplir le volet sociocommunautaire de la certification FSC¹⁷ en proposant une activité rémunératrice durable aux populations vivant dans ses concessions forestières. Les fèves de cacao germées arrivent du Cameroun et sont très fragiles. Le transport en camion est problématique : en flux tendu, il ne doit pas excéder trois jours entre la germination et la mise en terre pour des résultats optimaux. Mais les convois mettent souvent une semaine, parfois plus, pour arriver en raison du mauvais état des routes. A cela s'ajoute l'accès difficile à la main d'œuvre dans le nord très peu peuplé. Enfin, le « projet cacao » est systématiquement suspendu lorsque l'Etat rencontre des difficultés de paiements. Dans un premier temps, c'est le modèle de plantations industrielles qui avait été retenu, tant pour le cacao que pour l'huile de palme. Puis, face à ces difficultés, le modèle s'est progressivement orienté vers des plantations villageoises associant bananier, palmier à huile et cacaoyer, avec des demandes d'appui financier auprès de l'AFD et la Banque Mondiale (entretiens avec les employés et responsables de la CIB-Olam, 2014 et 2015).
- 40 *Eco Oil* est l'entreprise qui fonctionne le mieux. Elle a installé des modules de fabrication d'huile brute et une usine de transformation dans la « Zone Economique Spéciale¹⁸ » de Ouessou et relance dans tout le pays d'anciennes productions qui étaient opérées sous contrôle d'Etat comme l'huile d'arachide (ex-usine Huilka) et les jus de fruits dans le sud à Loudima. Mais cette réussite est due au financement par la maison mère *SARPD Oil*. Les palmeraies congolaises ayant été abandonnées pendant une trentaine d'année, les savoir-faire se sont perdus [Favrot & Dorier, 2017] si bien que la main d'œuvre qualifiée de cette

entreprise vient majoritairement de Côte d'Ivoire (entretiens avec les responsables d'*Eco Oil*, 2015).

- 41 Depuis leur lancement médiatisé, ces entreprises n'ont pas atteint les objectifs de production ni les bénéfices escomptés. Elles rencontrent d'importants problèmes de commercialisation. Ces problèmes sont liés au coût des intrants importés en quasi totalité, à l'incertitude des délais d'acheminement, aux importantes pertes liées à la gestion du port autonome de Pointe-Noire ainsi qu'au mauvais état des routes (exceptées depuis 2016, les deux routes nationales). Les attentes des populations en matière de développement rural, spécifiées dans les cahiers des charges, comme les embauches et l'entretien d'infrastructures n'ont pas été satisfaites (entretiens avec des habitants vivant près des entreprises suivies, 2014 et 2015).
- 42 Les entreprises à capitaux étrangers que nous avons suivies semblent souffrir des mêmes problèmes que les compagnies concessionnaires coloniales, ou que les fermes, ranchs et plantations d'Etat après l'indépendance : problèmes d'infrastructures, de transport mais aussi d'accès aux réseaux, aux intrants, à une main d'œuvre qualifiée, à des marchés pour écouler les productions. Les lacunes mises à jour dans le passé font toujours obstacle. Les facteurs limitants découlent du très faible peuplement de ces zones rurales qui a toujours justifié la faiblesse des aménagements publics et l'absence de formation agricole. Cela montre aussi que le seul recours à l'agro-industrie ne peut stabiliser une population, ni créer un foyer de développement dans une zone rurale mal dotée en infrastructures et en encadrements. Si les problèmes de production agricole semblent liés à la question du peuplement, celle-ci renvoie de fait au développement humain, à l'aménagement du territoire et au manque de politiques publiques.

Conclusion

- 43 L'engouement des investisseurs étrangers pour les terres agricoles africaines a suscité des positionnements critiques liés notamment à la thématique des spoliations de communautés paysannes. L'étendue du phénomène est aujourd'hui relativisée, compte tenu des faibles superficies réellement exploitées et du nombre important de projets abandonnés [Nolte, Chamberlain & Giger, 2016]. Au Congo, comme dans plusieurs autres contextes, les résultats agricoles mitigés remettent en question ces modèles de types agro-business promus par les organisations internationales : on n'observe pas de renforcement de la sécurité alimentaire.
- 44 L'exemple des entreprises agro-industrielles à capitaux étrangers en République du Congo permet de souligner l'échec de ces modèles et leur effet pervers lorsqu'ils sont implantés hors des foyers de peuplement et sans interaction avec les sociétés rurales. Malgré (ou à cause de) leur faible besoin en main d'œuvre, ces entreprises agro-industrielles ne réussissent pas à s'implanter durablement. La problématique de la production agricole est donc liée à la question du peuplement, qui renvoie aux héritages historiques, mais aussi aux carences d'aménagement du territoire et au manque de politiques publiques.
- 45 La paysannerie ne cesse de s'affaiblir dans nombre de zones délaissées de la République du Congo. L'exode rural y a été orchestré depuis un siècle par les politiques successives à partir de modèles idéologiques et économiques d'abord coloniaux, puis marxistes puis néolibéraux. Tous privilégient l'agro-industrie, basée sur le capital, la technique et le

salariat tandis que le monde paysan, affaibli par les récentes guerres de milices, demeure sans équipement, avec une jeunesse sans formation agricole.

- 46 Ce constat conforte l'analyse selon laquelle le sous-peuplement, le sous-équipement et la mauvaise connexion entre les territoires freinent les potentiels d'intensification agricole. Il devrait conduire à opter davantage pour l'intégration de l'agriculture familiale dans les politiques de développement agricole, notamment à travers les *contract farming* [Lallau, 2012]. Désormais, les bailleurs de fonds conditionnent parfois l'octroi de subventions à la participation des agriculteurs locaux aux projets. Une multitude de recommandations vise à promouvoir des « investissements responsables ». Dans ce contexte, le gouvernement congolais affiche à son tour une politique plus large d'appui à l'investissement et à l'agriculture. En août 2016, alors que les revenus du pétrole sont au plus bas, le président a même appelé au « retour à la terre » des membres du gouvernement, les invitant à investir leurs émoluments dans l'agriculture, « dans le double souci d'aider au développement de la production agricole vivrière et de donner l'exemple en investissant dans un secteur vital pour notre pays » [compte rendu du conseil des ministres du 29 juillet 2016, Mougalla]. Cela semble aller dans le sens d'un front pionnier spontané d'investisseurs agricoles congolais de Brazzaville qui s'observe déjà sur la RN2 dans l'axe de la sortie nord de la capitale. La Banque Mondiale finance un projet d'appui à l'agriculture commerciale (PDAC, 2017-2022) après le projet d'une réhabilitation des pistes rurales arrivée à terme.
- 47 Cependant, le regain d'intérêt affiché pour l'agriculture vivrière marchande familiale semble n'être qu'un effet d'annonce : des "zones économiques spéciales" voient le jour aux abords des principales villes du Congo avec des enjeux de péri-urbanisation, de spéculation foncière et de changement rapide d'affectation des espaces proches des voies de communication. Ces projets à court terme soulèvent la question plus générale des modèles de développement pour l'Afrique prônés et financés par les institutions internationales. Il conviendrait de conduire une profonde réflexion sur l'élaboration de politiques économiques intégrant réellement des stratégies d'aménagement équilibré des territoires.

BIBLIOGRAPHIE

ANGLADE F., 1986, Migrations intérieures au Congo et croissance urbaine de Brazzaville: quelques observations à la lumière du recensement de 1984-1985. In *Actes des journées d'études sur Brazzaville*, pp 297-312.

AUGER A., 1976, *Les problèmes de développement du Congo : de la colonisation à 1976*. Brazzaville, ORSTOM, 56 p.

BALANDIER G., 1955, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique des changements sociaux en Afrique centrale*. Paris, Presses Universitaires de France, « Bibliothèque de Sociologie Contemporaine », 510 p.

- BERTON-OFUOME Y., 1996, *L'approvisionnement des villes en Afrique Noire : produire, vendre et consommer les légumes à Brazzaville*. Thèse de géographie, Université de Bordeaux III, Institut de Géographie et d'Études Régionales, 434 p.
- BOSERUP E., 1970, *Évolution agraire et pression démographique*. (J. Métadier, Trad.), Paris, Flammarion, 221 p.
- BOUQUET, C., 2015, Bientôt on comptera des dizaines de millions de paysans sans terre en Afrique subsaharienne. *Hérodote*, 156(1), 93. <https://doi.org/10.3917/her.156.0093>
- CATTARUZZA A., & DORIER, E., 2015, Post-conflit : entre guerre et paix. *Hérodote*, 2015(3), n°158, pp 6-15. <https://doi.org/10.3917/her.158.0006>
- CNSEE, & RGPH., 2010, *RGPH 2007*. Brazzaville. <http://www.cnsee.org/pdf/rgph2007pd.pdf>
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1972, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires. 1898-1930*. Paris, La Haye, Mouton, 598 p.
- COURTIN F., & GUENGANT J.-P., 2012, Un siècle de peuplement en Afrique de l'Ouest, A century of settlement in West Africa. *Natures Sciences Sociétés*, 19(3), pp 256-265.
- DE SCHUTTER O., 2009, *Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter Acquisitions et locations de terres à grande échelle: ensemble de principes minimaux et de mesures pour relever le défi au regard des droits de l'homme*. Assemblée générale des Nations Unies, 20 p. <http://www.oecd.org/fr/csao/45285650.pdf>
- Dia, N. K., & Andrianarison, F., 2017, *Congo/Perspectives économiques en Afrique*. BafD, OCDE, PNUD. <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/notes-pays/congo>
- DORIER E., 1993, *Environnement et santé à Brazzaville (Congo) : de l'écologie urbaine à la géographie sociale*. Thèse de géographie, Université Paris X Nanterre, 681 p. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers13-12/36888.pdf
- DORIER-APPRILL E., 2000, Le rôle du politique dans la décomposition urbaine et territoriale, le cas du Congo. *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du sud*. Paris, Les publications de la Sorbonne-prodig, pp 155-170.
- DORIER E., KINOANI R., MORAND E., ROUQUIER D., FLEURET Q., 2011, *Une zone enclavée en situation post-conflit: le district de Kindamba (Pool, République du Congo)*. LPED (UMR 151 AMU-IRD), Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, PARSEGD, 134 p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01279960/document>
- DORIER E., & JONCHERAY M., 2013, Territoires fragmentés et temporalités post-conflit. Décomposition et recompositions territoriales entre guerres et paix en République du Congo. *S ortir de la guerre*, CTHS Eds (édition électronique), pp 111-125.
- DORIER E., & MAZUREK H., 2015, Dynamiques territoriales du postconflit et de la reconstruction au Congo-Brazzaville. *Hérodote*, 2015(3), n°158, pp 132-159.
- EHRlich P. R., 1972, *La bombe P : Édition revue et corrigée par l'auteur*. Paris, Fayard, les Amis de la terre, 237 p.
- FAO, 2012, *Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*. Rome, Food and Agriculture Organization of the United Nations, 49 p.
- FAVROT M., 2012. *L'investissement de fermiers sud-africains dans l'agriculture congolaise*. Master 2, Paris, AgroParisTech, 75 p.

- FAVROT M., & DORIER E., 2017, Quels enjeux liés à l'arrivée d'investisseurs agro-industriels étrangers en République du Congo ? Contexte agricole et foncier. *Natures Sciences Sociétés*, 24(4), pp 334-346. <https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.1051/nss/2017001>
- GASTINEAU B., & SANDRON F., 2006, Démographie et environnement à Madagascar. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, pp 41-56. <https://doi.org/10.4000/economierurale.921>
- GIDE A., 1927, *Voyage au Congo. Carnets de route*. Abbeville Paris, Impr. F. Paillart libr. Gallimard, éditions de la « Nouvelle Revue française », 253 p.
- GOUPIL C., 2017, *La pauvreté et l'éducation au prisme du territoire*. Master 2, Marseille, AMU, 171 p.
- GUICHAOUA A., 1989, *Destins paysans et politiques agraires en Afrique centrale Tome 2 La liquidation du « monde paysan » congolais*. Paris, l'Harmattan, 191 p.
- ICRA/AGRICONGO, 2001, *Conditions de dynamisation de l'agriculture du front pionnier Nord de Brazzaville-Congo*, série de documents de travail N°97, 105 p.
- JONCHERAY M., 2013, *Vivre la guerre, construire la paix : Conflits et recompositions territoriales post-conflit en République du Congo (Pays du Niari)*. Thèse de géographie, Aix-Marseille Université, 577 p.
- KINOUBI R., 2014, *Les petites villes du Congo méridional*. Thèse de géographie, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, 392 p.
- LALLAU B., 2012, Land grabbing versus investissements fonciers à grande échelle. Vers un « accaparement responsable ? ». *L'Homme et la société*, 2012/1, n° 183-184, pp 15-34.
- MENGHO B.M., 1999, Les transformations de l'agriculture vivrière le long de la RN2 au nord de Brazzaville. *Cahiers d'outre-mer*. n°207 - 52e année, Juillet-septembre 1999. Urbanisation et évolution des cultures vivrières en Afrique Noire, pp 233-256.
- MISSION PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA / COMMISSION LANESSAN, 2014, *Le Rapport Brazza Mission d'enquête du Congo : rapport et documents (1905-1907)*. Ed. scientifique COQUERY-VIDROVITCH C. & BELLEC D., Éd., Vol. 1-1, Neuvy-en-Champagne: le Passager clandestin, 307 p.
- MBOKOLO E., 1992, *Afrique noire : histoire et civilisations*, 2.t. Paris [Montréal], Hatier AUPELF, 576 p.
- NOLTE K., CHAMBERLAIN W., & GIGER M., 2016, *International Land Deals for Agriculture. Fresh insights from the Land Matrix: Analytical Report II*. Bern, Montpellier, Hamburg, Pretoria: CDE ; University of Bern ; Cirad ; GIGAs ; University of Pretoria; Bern Open Publishing, 68 p, http://boris.unibe.ch/85304/1/land_matrix_2016_analytical_report_draft_ii.pdf
- OCDE, CSAO, 2013, Perspectives ouest-africaines : peuplement, marché et sécurité alimentaire, *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*, avril 2013, 212 p. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264187412-fr>
- SAUTTER G., 1966, *De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement, République du Congo, République gabonaise*. (Vol. 1-2). Paris, Mouton, Impr. nationale, 1102 p.
- SOFRECO & CERAPE, 2012, *Étude du secteur agricole en République du Congo. Diagnostic national*. Brazzaville: Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Banque Africaine de Développement, 256 p.
- SORET M., 1978, *Histoire du Congo, capitale Brazzaville*. Paris, Berger-Levrault, 237 p.
- VENNETIER P., 1963, Les hommes et leurs activités dans le Nord du Congo Brazzaville. *Cahiers ORSTOM*. Série Sciences Humaines, vol II, n°1, 264 p.

NOTES

1. En valeurs absolues Brazzaville comptait 1 373 382 habitants en 2007 et Pointe Noire 715 334 habitants pour une population du pays de 3 697 490 (RGPH, 2007).
2. Cette thèse est intitulée « *Les investissements étrangers dans l'agrobusiness en République du Congo, accaparement ou facteurs de sécurité alimentaire ?* », Mélanie Favrot, depuis 2013, sous la direction d'Elisabeth Dorier et Luc Cambrézy.
3. Au total plus de 150 entretiens directs ont été menés avec les entrepreneurs étrangers, les populations vivant autour de ces entreprises d'agrobusiness de céréales, cacao, huile de palme et d'élevages (localisées sur la carte 2), les acteurs publics concernés (agriculture, affaires foncières etc.) les représentants d'organisations internationales ; etc.
4. Une équipe du LPED a saisi manuellement ces données du recensement de 1996 de la population par district, en reconstituant l'évolution de leur maillage afin de construire les cartes originales de cet article.
5. <https://esa.un.org/unpd/wup/Country-Profiles/>
6. DSCERP Document de Stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté ; EDSC Enquête démographique et de santé du Congo et ECOM Enquête Congolaise auprès des Ménages.
7. Rapport classé confidentiel, publié en 2014 [Mission Pierre Savorgnan de Brazza / Commission Lanessan, 1905-1907].
8. Période qui suit l'indépendance et s'achève en 1991.
9. Données : Vennetier, 1963 ; RGPH 1984 ; RGPH 2007.
10. Liées à des contestations électorales, puis à la reprise du pouvoir du général nordiste Sassou Nguesso, déjà à la tête du pays de 1979 à 1990.
11. Utilisation du terme dans son acception géopolitique dans un contexte de post-conflit : zones délibérément marginalisées, sous équipées, avec un réinvestissement lent et inégal des institutions publiques, ainsi qu'une insécurité larvée [Cattaruzza & Dorier, 2015].
12. Etude du secteur agricole congolais, commanditée par le ministère de l'agriculture.
13. L'ensemble des informations concernant les investisseurs étrangers provient de l'analyse des entretiens réalisés par M.Favrot en 2014 et 2015. Liste des entreprises suivies : Todi Rivers Farm, Tolona, Asperbras, Nouveaux Village Agrreco Oiluveau Village Agricole, s conformer aux recommandations des organisations internationalicoles, Eco Oil, Atama, CIB-Olam.
14. Enquêtes effectuées lors de deux séjours de terrain de thèse en 2014 et 2015.
15. Les élevages de toutes tailles allant de petits éleveurs aux élites nationales ou d'investisseurs étrangers comme *La Poule qui rit* ou encore *Les poussins Gertrude*.
16. La SARPD Oil détient 60% des parts de marché du pétrole raffiné importé au Congo [Le Bec, 2015]
17. Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental visant à garantir une production de bois ou d'un produit à base de bois respectant les procédures de gestion durable des forêts.
18. Quatre ZES ont été créées au Congo à Ouessou, à Oyo-Ollombo, à Brazzaville et à Pointe-Noire. Elles sont définies par le gouvernement comme des « espaces géographiques délimités [...] constituant une zone de développement prioritaire, administré par un organe spécifique de planification et d'aménagement » zes.gouv.cg/fr/download/file/fid/239.

RÉSUMÉS

Les flambées successives des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux ont affaibli les pays tributaires des importations alimentaires pour nourrir leur population. C'est le cas de la République du Congo, pays rentier du pétrole qui a lancé un appel aux investisseurs étrangers agricoles pour nourrir une population de plus en plus concentrée en ville tandis que les campagnes sont dépeuplées, l'agriculture paysanne ayant été abandonnée depuis des décennies par les politiques publiques. Dans ce contexte, de nouvelles grandes exploitations remplacent celles établies dans la période coloniale, puis marxiste, sans engendrer de conflit foncier. Mais elles ne rencontrent pas le succès attendu. L'article replace les facteurs de défaillance des entreprises actuelles et du modèle agro-industriel dans une perspective historique et géopolitique, mettant en question les liens entre déséquilibres du peuplement, déclin de la paysannerie et mal développement, en l'absence de projet global pour le territoire.

Successive outbreaks of food prices on world markets have weakened food-importation dependent countries to feed their populations. This is the case of the Republic of the Congo, an oil rentier state that has appealed to foreign agricultural investors to feed a population increasingly concentrated in the city while the countryside is depopulated, peasant agriculture having been abandoned since decades by public policy. In this context, new large farms replace those established in the colonial period, then Marxist, without causing land conflict. But they do not meet the expected success. The paper place the failure factors of current enterprises and the agro-industrial model in a historical and geopolitical perspective, questioning the links between the imbalances of the population, the decline of the peasantry and the maldevelopment, in the absence of a global project for the territory.

INDEX

Mots-clés : sécurité alimentaire, données de recensement, géopolitique, investissements étrangers, foncier, politiques agricoles, sous-peuplement, sous-développement, République du Congo, Afrique

Keywords : food security, census data, geopolitics, large-scale land investment, landgrabbing, underdevelopment, overhousing, agriculture politics, Republic of Congo, Africa

AUTEURS

MÉLANIE FAVROT

Doctorante en géographie, Aix Marseille Université, IRD, LPED, Marseille, France
m.favrot@gmail.com

ELISABETH DORIER

Professeure des Universités en géographie, Aix Marseille Université, IRD, LPED, Marseille, France
elisabeth.dorier@univ-amu.fr